

Comment Énergie Est franchira-t-il la rivière Outaouais ? Des citoyens veulent que la CMM exige de l'ONÉ cette information essentielle avant qu'il déclare le projet « complet »

Vaudreuil-Soulanges, le 1^{er} juin 2016 – TransCanada ne sait pas comment ni où exactement son oléoduc traversera la rivière Outaouais, source d'eau potable de 2,5 millions de personnes habitant la région métropolitaine de Montréal. C'est ce que conclut le groupe Citoyens au Courant formé de citoyens de Vaudreuil-Soulanges. En effet, l'imposante demande consolidée de 38,885 pages que la compagnie TransCanada a déposée à l'Office national de l'énergie (ONÉ) pour son controversé oléoduc Énergie Est comporte 23 études de franchissement de cours d'eau au Québec, mais celle sur la rivière des Outaouais est toujours manquante [1].

Malgré l'absence de cette étude [2], l'ONÉ a déjà indiqué à plusieurs reprises qu'il s'apprête à statuer à la mi-juin que cette demande est « complète » [3]. Ce faisant, l'Office déclenche le compte à rebours de 21 mois qui l'oblige à déposer son rapport concernant Énergie Est au gouvernement fédéral. Les Citoyens au Courant (CaC) sont d'avis que si l'ONÉ n'exige pas cette étude avant de statuer, la crédibilité et l'impartialité du processus seront entachées, car cela empêchera les citoyens et leurs représentants de se préparer convenablement pour les audiences.

« Comment nos représentants et les experts pourront analyser les risques pour notre eau potable si on ne sait pas ni où ni comment le pipeline franchira la rivière Outaouais ? » demande Serge Dion des CaC.

Le dépôt de cette étude serait imminent selon la table des matières détaillée que TransCanada a soumise à l'ONÉ pour approbation le 26 février 2016. En effet, ce document indique que l'étude de faisabilité doit être déposée au second trimestre (Q2) de 2016 [4, p.179]. Les CaC veulent que le dépôt de cette étude soit une condition *sine qua non* à l'« acceptation du caractère complet de la demande » [3].

Pour s'assurer que l'ONÉ procède de cette façon, les CaC ont envoyé une lettre [5] à près de 180 élus et responsables municipaux de la CMM pour leur faire part de leur préoccupation.

« Nous voulons de la CMM une résolution avant le 9 juin qui demandera à l'ONÉ qu'il exige de TransCanada toute l'information technique nécessaire au franchissement de l'Outaouais avant la publication de l'ordonnance d'audience, qui coïncide pour l'ONÉ avec la détermination du caractère complet de la demande. Il s'agit d'une question fondamentale pour la crédibilité du processus de l'ONÉ » indique Katherine Massam, membre fondatrice des CaC.

« La CMM a démontré son leadership dans le dossier Énergie Est depuis le tout début, et nous comptons sur elle pour faire tout en son pouvoir afin de s'assurer que tous les participants aux audiences de son territoire obtiennent de l'ONÉ le traitement impartial auquel ils ont droit » conclut Christian Foisy, porte-parole des Citoyens au Courant.

- 30 -

SOURCE : Les Citoyens au Courant

Pour information :

Christian Foisy

lescitoyensaucourant@faitspipelines.com, 450-510-0869

[1] Mike De Souza, National Observer, 20 mai 2016, bit.ly/TCDoNOTKnow

[2] PLACEHOLDER, Trenchless Crossing Feasibility Report - Rivière des Outaouais, <http://bit.ly/TCPlaceholder>

[3] Calendrier préliminaire pour Énergie Est, ONÉ, <http://bit.ly/ONECalendrierEE>

[4] Table des matières détaillée, TransCanada, <http://bit.ly/TocTcEE>

[5] Lettre à la CMM, Citoyens au Courant, <http://bit.ly/LettreCMMOutaouais>